

Interface budgétaire

La dématérialisation de l'envoi des documents budgétaires en un clic !



La dématérialisation est en marche ! Avec l'interface « Dématérialisation Budgétaire », anticipez les demandes de la DGFIP et des préfectures en simplifiant le processus d'envoi des documents budgétaires aux formats attendus : PES et TOTEM.

Conçu dans une logique de réponse pragmatique aux besoins des gestionnaires et des attentes des institutions, le module s'intègre pleinement dans votre système d'information.

+ Ses avantages

- Module unique de création des fichiers pour la préfecture et le trésor
- Intégré à votre système d'information
- Le complément idéal à la Plateforme CERIG
- Ses contrôles « métier » PES et TOTEM
- Son déploiement en moins d'une 1/2 journée

👤 Vos bénéfices

- Gain de temps et parfaite adaptation à vos usages
- Simplicité d'utilisation
- Anticipation de la « dématérialisation totale »
- Fiabilité réglementaire
- Facilité de prise en main

⚙️ Ses fonctionnalités

- Présentation des budgets éligibles et présélection des pages obligatoires
- Choix des annexes facultatives et des signataires
- Création du flux conformément aux normes et maquettes réglementaires
- Contrôle, validation et scellement du flux dans TOTEM
- Reconstitution et visualisation de tous les documents budgétaires
- Dématérialisation : lien automatique avec la Plateforme CERIG pour transfert DGFIP (PES « Budget » et préfectures via Actes Budgétaires)
- Intégration à la Comptabilité CERIG toutes normes (sauf M22, hors périmètre TOTEM)